

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU BULLETIN D'ADHÉSION

MAJEUR CAPABLE

- Justificatif d'identité en cours de validité :
 - carte nationale d'identité recto/verso ou passeport.
- Justificatifs de domicile **de moins de 3 mois**
Exemples :
 - facture d'électricité/gaz/eau, téléphone fixe, câble, échéancier,
 - attestation du titulaire du contrat d'électricité (si différent de l'adhérent) + copie de sa pièce d'identité,
 - attestation d'une mairie, ambassade ou consulat,
 - avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation,
 - attestation d'assurance habitation,
 - quittance de loyer établie par une agence ou un syndic,
 - attestation de l'hébergeant si résidence chez un tiers + copie de la pièce d'identité du tiers + justificatif de domicile de l'hébergeant,
 - à défaut, dernier échéancier de facture d'électricité/gaz/eau, téléphone fixe, câble.
- Fonds :
 - si compte personnel de l'adhérent : chèque,
 - si compte d'un ascendant pour un mineur exclusivement : chèque + lien de parenté du payeur de prime + copie des livrets de famille,
 - si versement \geq à 150 K€ : justificatif de l'origine des fonds.
- Autres documents :
 - annexe de souscription aux supports nécessitant cette annexe.

MAJEUR SOUS CURATELLE

- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.
- Justificatif d'identité en cours de validité du curateur.
- Jugement de mise sous curatelle.
- Bulletin d'adhésion signé du majeur et du curateur (sa signature doit être précédée de la mention "le curateur").

MAJEUR SOUS TUTELLE

- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.
- Justificatif d'identité en cours de validité du tuteur.
- Jugement de mise sous tutelle.
- Accord du juge pour le placement des fonds.
- Bulletin d'adhésion signé uniquement du tuteur (sa signature doit être précédée de la mention "le tuteur").

MINEUR SOUS ADMINISTRATION

- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.
- Justificatif d'identité en cours de validité des représentants légaux.
- Livret de famille.
- Bulletin d'adhésion signé par le mineur de 12 ans ou plus et le(s) représentant(s) légal(aux) (signatures précédées de la mention "le(s) représentant(s) légal(aux)").
- La seule clause bénéficiaire admise est "ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires".

TRANSFERT DE CONTRAT (PERP, PER ENTREPRISES OU MADELIN) D'UN AUTRE ASSUREUR VERS LE CONTRAT CROISSANCE AVENIR PERP

- Bulletin de demande de transfert (bulletin d'adhésion avec la case "transfert" cochée).
- Copie du certificat d'adhésion au contrat d'origine ou dernier relevé d'information annuel du contrat d'origine.